



CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu

Du 15 mai 2017

<p style="text-align: center;">Compte rendu du Conseil Municipal du 15 mai 2017, à 18h00, salle du Conseil Municipal</p>

Sous la Présidence de Marie-Louise FORT, Député-maire

Etaient présents : Mme Marie-Louise FORT, Député-maire, M. Charles-Hervé MOREAU, Mme Clarisse QUENTIN (arrivée au rapport 002), M. Alain PERETTI, Mme Nicole LANGEL, M. Bernard ETHUIN-COFFINET, Mme Pascale LARCHE, M. Christian GEX, M. Jean-Pierre CROST, adjoints au Maire – Mme Bernadette PEREZ, M. Célestin N'GOMA, M. Jean-Pierre BOTARD, M. Savas Demirel, Mme Elodie JEAN, M. Olivier DUPRE, Mme Isabelle BEZOU-MOREL, M. Daniel TELLIER, Mme Murielle BLIN, Mme Josiane SARRAZIN, conseillers municipaux délégués M. Nicolas CHABROUX, Mme Samira ALOUI, M. Nicolas CARRE, Mme Alexandra LENAIN, M. Bernard PERNUIT, Mme Marie-Solange WERNER, Mme Lindsay AUDUC conseillers municipaux.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir de voter en leur nom : Mme Ghislaine PIEUX (Pouvoir à M. Charles-Hervé MOREAU), Isabelle VAN ELSLANDE (Pouvoir à M. Alain PERETTI), M. Paul-Antoine DE CARVILLE (Pouvoir à Mme Clarisse QUENTIN), Mme Marine LOREZ (Pouvoir à M. Olivier DUPRE), M. Savas Demirel (Pouvoir à Mme Pascale LARCHE), Mme Elodie JEAN (Pouvoir à Mme Nicole LANGEL), M. Jean-Michel DAKRE (Pouvoir à M. Bernard ETHUIN-COFFINET), Mme Francine WEECKSTEEN (Pouvoir à M. Nicolas CHABROUX) M. Ludovic MASSARD (Pouvoir à Mme Lindsay AUDUC)

Absents : Mme Clarisse QUENTIN (Absente au rapport 001), Mme Véronique FRANTZ, M. Michel GRASS

La séance est ouverte à 18h05

Désignation du secrétaire de séance : M. Olivier DUPRE, conseiller municipal délégué

ORDRE DU JOUR

- ❖ **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**
- ❖ **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE**
- ❖ **ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 13 MARS 2017**

I. TRAVAUX, ESPACES PUBLICS ET VIE URBAINE

001-COMMANDE PUBLIQUE-Marché n° MAS1711 - Restauration du clos et couvert et de la travée occidentale de l'église Saint Pregts à Sens" - Signature

II. POLITIQUE DE LA VILLE

002-COMMANDE PUBLIQUE – Marché n° MAS1714 "Transformation d'un bâtiment à usage de bureaux en établissement d'accueil de jeunes enfants de 0 à 3 ans à Sens" -
Signature

III. VIE QUOTIDIENNE

003-COMMANDE PUBLIQUE–Marché n° MAS1705 "Réhabilitation d'un terrain de football en gazon synthétique comprenant l'éclairage et les vestiaires dédiés à Sens" -
Signature

004-RESSOURCES HUMAINES ET ACTIVITES EDUCATIVES ET SPORTIVES-Subvention convention pluriannuelle d'objectifs SOC volley année 2017

❖ **DECISIONS DU MAIRE**

❖ **QUESTIONS ORALES**

❖ **INFORMATIONS DIVERSES**

Adoption de l'ordre du jour de la séance : L'ordre du jour de la séance tel que présenté est adopté à l'unanimité

001-COMMANDE PUBLIQUE-Marché n° MAS1711 « Restauration du clos et couvert et de la travée occidentale de l'église Saint Pregts à Sens »

POLE: MOYENS RESSOURCES

SERVICE : DIRECTION COMMANDE PUBLIQUE

COMMISSION : Travaux, espaces publics et vie urbaine / Finances et Administrations
Générales

Rapporteur : Alain PERETTI

Exposé des motifs :

Afin de procéder à la restauration du clos et couvert et de la travée occidentale de l'église Saint Pregts à Sens, la collectivité va procéder à la publication d'un avis d'appel public à concurrence relatif à un marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et de l'article 77 relatif aux tranches optionnelles.

Ce marché alloti a été estimé par la maîtrise d'œuvre comme suit :

Lot	Tranche Ferme « Urgences – Restauration de la travée Ouest et consolidations Restauration du clos et couvert de la nef » Estimation en €	Tranche optionnelle n° 1 « Restauration du clos et couvert du transept et du chœur » Estimation en €	Tranche optionnelle n° 2 « Restitution des parties en pierre de la façade » Estimation en €	Total Estimation en €
Lot n° 1 – Installations / Echafaudages / Maçonnerie / Pierre de taille	282 407,70 € HT soit 338 889,24 € TTC	202 366,80 € HT soit 242 840,16 € TTC	175 663,00 € HT soit 210 795,60 € TTC	660 437,50 € HT soit 792 525,00 € TTC
Lot n° 2 – Charpente	77 015,00 € HT soit 92 418,00 € TTC	116 175,00 € HT soit 139 410,00 € TTC		193 190,00 € HT soit 231 828,00 € TTC
Lot n° 3 - Couverture	105 646,00 € HT soit 126 775,20 € TTC	151 748,00 € HT soit 182 097,60 € TTC	7 900,00 € HT soit 9 480,00 € TTC	265 294,00 € HT soit 318 352,80 € TTC
Lot n° 4 – Vitrail / Serrurerie	47 807,00 € HT soit 57 368,40 € TTC	36 880,00 € HT soit 44 256,00 € TTC		84 687,00 € HT soit 101 624,40 € TTC
Lot n° 5 – Electricité	15 000,00 € HT soit 18 000,00 € TTC	3 500,00 € HT soit 4 200,00 € TTC		18 500,00 € HT soit 22 200,00 € TTC
Lot n° 6 – Serrurerie neuve	3 000,00 € HT soit 3 600,00 € TTC			3 000,00 € HT soit 3 600,00 € TTC
Lot n° 7 – Mise sous surveillance	20 000,00 € HT soit 24 000,00 € TTC			20 000,00 € HT soit 24 000,00 € TTC
TOTAL	550 875,70 € HT soit 661 050,84 € TTC	510 669,80 € HT soit 612 803,76 € TTC	183 563,00 € HT soit 220 275,60 € TTC	1 245 108,50 € HT soit 1 494 130,20 € TTC

Le marché prendra effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification.

Les travaux pour l'ensemble des tranches devront être réalisés dans un délai global de 10 mois (y compris période de préparation de chantier, congés payés et hors intempéries) à compter de la date indiquée dans l'ordre de service notifiant le démarrage de chacune des tranches.

La Commission des Marchés se réunira afin de donner son avis au vu de l'analyse des offres.

Délibération :

VU l'avis émis par la Commission Finances et Administration Générale réunie le 9 mai 2017,

Le Conseil municipal à **L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

- **AUTORISE** Madame le Député-maire à signer le marché correspondant pour l'ensemble des lots suite à l'avis de la Commission des marchés.

Détail des votes :

Nombre de votants : 31

Pour : 25

Contre :

Abstentions, blancs, nuls : 6 (Mmes WEECKSTEEN, LENAIN, ALOUI, et MM. CHABROUX, CARRE, PERNUIT)

Nombre de suffrages exprimés : 25

002-COMMANDE PUBLIQUE-Marché n° MAS1714 « Transformation d'un bâtiment à usage de bureaux en établissement d'accueil de jeunes enfants de 0 à 3 ans à Sens »

POLE: MOYENS RESSOURCES
SERVICE : DIRECTION COMMANDE PUBLIQUE

COMMISSION : Travaux, espaces publics et vie urbaine / Finances et Administrations Générales / Politique de la ville

Rapporteur : Alain PERETTI

Exposé des motifs :

Afin de procéder à la transformation d'un bâtiment à usage de bureaux en établissement d'accueil de jeunes enfants de 0 à 3 ans à Sens situé sur le site Ecoparc, la Ville de Sens a publié un avis d'appel public à concurrence en date du 11 avril 2017 relatif à un marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et fixant la date limite de réception des offres au 10 mai 2017. Ce marché alloti a été estimé par la maîtrise d'œuvre comme suit :

➤ **Solution « Offre de base »**

Lots	Montant € HT	Montant € TTC
Lot 1 – VRD / Espaces verts	105 700,00 € HT	126 840,00 € TTC
Lot 2 – Gros œuvre / Démolitions	165 000,00 € HT	198 000,00 € TTC
Lot 3 – Charpente métallique / Couverture / Bac acier / Bardage	81 500,00 € HT	97 800,00 € TTC
Lot 4 – Menuiseries extérieures aluminium / Serrurerie	153 500,00 € HT	184 200,00 € TTC
Lot 5 – Doublages / Cloisons / Plafonds / Faux-plafonds	184 500,00 € HT	221 400,00 € TTC
Lot 6 – Menuiseries intérieures	64 500,00 € HT	77 400,00 € TTC
Lot 7 - Agencement	60 500,00 € HT	72 600,00 € TTC
Lot 8 – Carrelage / Faïence	39 000,00 € HT	46 800,00 € TTC
Lot 9 – Sol souple / Peinture	76 500,00 € HT	91 800,00 € TTC
Lot 10 – Electricité	139 000,00 € HT	166 800,00 € TTC
Lot 11 – Chauffage / Ventilation / Plomberie	180 500,00 € HT	216 600,00 € TTC
Lot 12 – Equipements de cuisine	33 500,00 € HT	40 200,00 € TTC
Lot 13 – Vidéosurveillance	22 500,00 € HT	27 000,00 € TTC
TOTAL	1 306 200,00 € HT	1 567 440,00 € TTC

➤ **Solution « Variante imposée n° 1 »**

Lots	Montant € HT	Montant € TTC
Lot 1 – VRD / Espaces verts	105 700,00 € HT	126 840,00 € TTC
Lot 2 – Gros œuvre / Démolitions	165 000,00 € HT	198 000,00 € TTC
Variante imposée n° 1 « Moins-value pour murs agglos en	-15 000,00 € HT	- 18 000,00 € TTC

remplacement des voiles béton blanc »		
Lot 3 – Charpente métallique / Couverture / Bac acier / Bardage	81 500,00 € HT	97 800,00 € TTC
Lot 4 – Menuiseries extérieures aluminium / Serrurerie	153 500,00 € HT	184 200,00 € TTC
Lot 5 – Doublages / Cloisons / Plafonds / Faux-plafonds	184 500,00 € HT	221 400,00 € TTC
Lot 6 – Menuiseries intérieures	64 500,00 € HT	77 400,00 € TTC
Lot 7 – Agencement	60 500,00 € HT	72 600,00 € TTC
Lot 8 – Carrelage / Faïence	39 000,00 € HT	46 800,00 € TTC
Lot 9 – Sol souple / Peinture	76 500,00 € HT	91 800,00 € TTC
Lot 10 – Electricité	139 000,00 € HT	166 800,00 € TTC
Lot 11 – Chauffage / Ventilation / Plomberie	180 500,00 € HT	216 600,00 € TTC
Lot 12 – Equipements de cuisine	33 500,00 € HT	40 200,00 € TTC
Lot 13 - Vidéosurveillance	22 500,00 € HT	27 000,00 € TTC
TOTAL	1 291 200,00 € HT	1 549 440,00 € TTC

Le marché prendra effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification.

Les travaux devront être réalisés dans un délai global maximal de 6,5 mois (y compris période de préparation de chantier de 15 jours, congés payés et hors intempéries) à compter de la notification du marché.

En tout état de cause, la période estivale Juillet et Août 2017 sera une période impérativement travaillée par les titulaires.

La Commission des Marchés se réunira le 31 mai 2017 afin de donner son avis au vu de l'analyse des offres.

Délibération :

VU l'avis émis par la Commission Travaux, espaces publics et vie urbaine, Finances et Administrations Générales, Politique de la ville réunie le 9 mai 2017,

Le Conseil municipal à **L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

- **AUTORISE** Madame le Député-maire à signer le marché correspondant pour l'ensemble des lots suite à l'avis de la Commission des marchés.

Détail des votes :

Nombre de votants : 33

Pour : 27

Contre :

Abstentions, blancs, nuls : 6 (Mmes WEECKSTEEN, LENAIN, ALOUI, et MM. CHABROUX, CARRE, PERNUIT)

Nombre de suffrages exprimés : 27

003-COMMANDE PUBLIQUE-Marché n° MAS1705 « Réhabilitation d'un terrain de football en gazon synthétique comprenant l'éclairage et les vestiaires dédiés à Sens »

POLE: MOYENS RESSOURCES
SERVICE : DIRECTION COMMANDE PUBLIQUE

COMMISSION : Travaux, espaces publics et vie urbaine / Finances et Administrations
Générales / Vie quotidienne

Rapporteur : Alain PERETTI

Exposé des motifs : Afin de procéder à la réhabilitation d'un terrain de football en gazon naturel du complexe sportif René Binet à Sens en un terrain en gazon synthétique comprenant également la mise en place d'un éclairage dédié et la création d'un vestiaire d'accueil des joueurs, la collectivité a procédé au lancement d'une procédure adaptée en vertu de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. L'avis d'appel public à concurrence a été publié en date du 23 février 2017 fixant la date limite de remise des offres au 24 mars 2017.

Ce marché de travaux a été alloté de la façon suivante :

- Lot n° 1 – Terrassements / VRD / Sol et équipement sportifs / Clôture et portail
- Lot n° 2 – Béton armé / Génie civil
- Lot n° 3 – Electricité / Eclairage terrain
- Lot n° 4 – Bâtiment modulaire

Le marché prendra effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification. La totalité des travaux et prestations sera de 4,5 mois (hors période de préparation, hors intempéries y compris congés payés) décomptés à compter de la date indiquée dans l'ordre de service fixant le commencement des travaux.

La Commission des marchés qui s'est réunie le 21 avril 2017 a donné un avis favorable au vu de l'analyse des offres présentée par le représentant de la maîtrise d'œuvre.

Aussi, il est proposé d'attribuer le marché pour un montant total de 1 372 292,15 € TTC aux sociétés suivantes :

- Lot n° 1 – Terrassements / VRD / Sol et équipement sportifs / Clôture et portail attribué à la société ID VERDE pour sa variante libre pour la somme de 791 304,95 € TTC ;
- Lot n° 2 – Béton armé / Génie civil attribué à la société MICHEL SA pour la somme de 27 468,00 € TTC ;
- Lot n° 3 – Electricité / Eclairage terrain attribué à la société EIFFAGE Energie pour sa variante libre pour la somme de 85 519,20 € TTC ;
- Lot n° 4 – Bâtiment modulaire attribué à la société COUGNAUD Construction pour son offre de base pour la somme de 468 000,00 € TTC.

Délibération :

VU l'avis émis par la Commission des Travaux, espaces publics et vie urbaine, Finances et Administrations Générales, Vie quotidienne réunie le 9 mai 2017 ;

VU l'avis émis par la Commission des Marchés réunie le 21 avril 2017 ;

Le Conseil municipal à l'**UNANIMITE**

- **AUTORISE** Madame le Député-maire à signer le marché correspondant pour l'ensemble des lots avec les sociétés désignées ci-dessus.

004-RESSOURCES HUMAINES ET ACTIVITES EDUCATIVES ET SPORTIVES-

Subvention convention pluriannuelle d'objectifs SOC volley année 2017

POLE : Ressources humaines et activités éducatives et sportives
SERVICE : Sports

Commission : Vie quotidienne / Finances et Administrations Générales

Rapporteur : Jean-Pierre CROST

Exposé des motifs

La Ville de Sens a depuis longtemps manifesté son soutien et son intérêt au Sens Olympique Club Volley Ball (SOC Volley Ball) porteur de l'image de la ville.

Le SOC Volley-ball agit en faveur du développement de la pratique locale du sport, et du volley-ball en particulier, tant sur le plan de la formation des jeunes que sur le plan de la pratique sportive de haut niveau avec l'équipe senior féminine évoluant en division nationale « Elite ».

Par ailleurs, il est rappelé que conformément aux articles L. 100-1 et L. 100-2 du Code du Sport, les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. L'Etat et les associations et fédérations sportives assurent le développement du sport de haut niveau avec le concours des collectivités locales, de leurs groupements et des entreprises intéressées.

En 2016, la Ville de Sens a signé une convention pluriannuelle d'objectifs avec le SOC Volley Ball. Ce document stipule dans différents articles les activités et objectifs sportifs, le montant de la subvention annuelle allouée, la durée de la convention.

Dans la perspective liée au projet sportif de l'Association d'accéder au cours des 3 prochaines années à la ligue A féminines de la ligue nationale de volley ball, il est de la volonté de la collectivité d'accompagner financièrement le club dans ce projet.

Il convient donc, dans le cadre de cette démarche partenariale, de modifier par avenant certains articles de la convention pluriannuelle d'objectifs actuellement en vigueur, modifiant ainsi les objectifs visés (accès à la ligue nationale de volley), la subvention annuelle allouée à compter de la saison 2017/2018 pour atteindre cet objectif (115 000€), et la durée de la convention (prorogation d'un an jusqu'à la saison 2019/2020).

Délibération :

Vu l'avis émis par les commissions Vie quotidienne, Finances et Administrations Générales réunies le 9 mai 2017

Le Conseil municipal à l'**UNANIMITE**

- **AUTORISE** Madame le Député-maire à signer l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs avec le Sens Olympique club Volley-Ball
- **ATTRIBUE** la subvention de **cent quinze mille Euros** (115 000€) au titre de la saison 2017/2018
- **IMPUTE** la dépense correspondante sur le budget 2017 de la Ville de Sens

Fin de la séance à 18h40

Etabli à l'Hôtel de Ville de SENS, le 16 mai 2017

Le Député-Maire
Président de la Communauté
d'Agglomération du Grand Sénonais,



Marie-Louise FORT

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Marie-Louise Fort', written over the printed name.

AFFICHE A L'HOTEL DE VILLE DE SENS LE